

Reunion du 20 Octobre 1995
(20 heures 30)

Convocations adressées le 13 Octobre 1995.

Etant présents: M. Mrs Tonnelier, Serault, Loupil, Borel, Belliot, Fontai, Foursard,
Lemaire, Thomas, Langris, Landmanni, Gain, Leblond, Ilme Breuer.

Absent excusé: M. Normand.

1/ OBJET: DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRIMITIF 1995.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article 6407 : - 35.000,00 francs
Article 610 : + 5.000,00 francs
Article 611 : + 5.000,00 francs
Article 618 : + 5.000,00 francs
Article 6312 : + 21.000,00 francs
Article 625 : + 3.000,00 francs

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article 714 : + 4.000,00 francs

2/ OBJET: MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOS DU COLLEGE DE CARROUGES.

Mr le Maire rappelle que le Conseil Général de l'Orne a décidé de ne plus prendre en charge les frais de transport et que le SIVOS pour éviter une nouvelle charge aux familles a décidé d'inclure dans ses nouveaux statuts la prise en charge des frais de transport dus par les familles.

Par courrier du 31 Août, il avait été demandé au SIVOS des éclaircissements sur l'incidence de cette modification. Une réponse est intervenue le 6 Octobre.

Les membres du Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la réponse reçue le 6 Octobre 1995 considèrent toujours manquer d'information sur l'incidence financière de la participation des communes. Ils se déclarent donc en incapacité de donner un avis.

3/ OBJET: PROJET DE CHARTE REVISEE DU PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE POUR LES ANNEES 1995 A 2005 - RENOUELEMENT DE LA MARQUE "PARC NATUREL REGIONAL".

Après avoir examiné le projet de Charte révisée du Parc Naturel Régional Normandie-Maine (rapport de présentation et plan du Parc), le Conseil Municipal approuve ces documents permettant de solliciter le renouvellement du classement en Parc Naturel Régional.

4/ Désignation de 2 exploitants agricoles à la Commission Communale des Salaires agricoles

Sont désignés: Nioli YECATE et Jean-Yves TRETON

5/ OBJET: RETROCESSION DE TERRAIN A LA COMMUNE.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que Monsieur Jean FOUBERT avait demandé que le chemin menant à sa maison d'habitation soit goudronné et qu'alors il serait abandonné à la commune. Les travaux ont été réalisés et il convient donc à présent de faire une rétrocession de terrain.

Les membres du Conseil Municipal, acceptent à l'unanimité cette rétrocession et désignent la SARL Patrick ZUBER pour établir les plans. Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.

6/ OBJET: INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL.

Les membres du Conseil Municipal, Décident d'allouer des indemnités de conseil au receveur municipal pour ses prestations de conseil et d'assistance.

7/ Demande achat d'une portion d'un chemin rural.

M. le Maire donne connaissance aux membres que Mme Anne DUVAT, domiciliée à Tré-En-Tail, desire acquérir une portion de chemin rural bordant une de ses parcelles (Section M, 037). Les membres du Conseil Municipal considérant que le précédent Conseil Municipal avait refusé de rendre une portion de chemin rural dans le même secteur, décident de ne pas donner suite à cette demande.

D'autre part, il s'avère que dans le cadre du rattachement la portion de chemin rural bordant la parcelle M 36 a été attribuée au propriétaire de cette parcelle. Une lettre sera adressée à M. Corré, géomètre ayant réalisé les opérations de rattachement pour lui demander des explications. D'autant plus que sur la planche cadastrale N, le chemin est resté rural et non privé.

8/ COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS "DEVELOPPEMENT ET COMMERCES", "TOURISME ET ANIMATION RURALE", ET "MAINTIEN AU PAYS",
Commission "Développement & Commerces" / "Tourisme & Animation Rurale" :

Mr FERAULT, responsable, a fait part des réflexions engagées au niveau de ces 2 commissions qui se sont réunies dans un premier temps pour avancer des idées (implantation éventuelle d'une "supérette" avec service de pompes à essence / construction ou réhabilitation de logements locatifs / réalisation d'un plan d'eau / jumelage avec une commune comparable...). Le conseil a demandé aux membres de la commission "développement et commerces" de voir avec les commerçants locaux leurs projets éventuels.

Commission "Maintien au Pays"

Mme BREUER, responsable, a fait état des travaux de cette commission, qui a envoyé à chaque personne d'au moins 70 ans un questionnaire se rapportant à leurs difficultés dans la vie quotidienne. Les membres du Conseil Municipal dès la dernière semaine d'Octobre et pendant le mois de Novembre iront chez ces personnes récupérer les questionnaires, lesquels seront ensuite analysés et alors une démarche plus concrète pourra être entamée.

h. Boffet
Stéphane
Donnil
Luc
Luc
Luc

Réunion du 27 Décembre 1995

(20 heures 30)

convocation adressée le 15.12.1995